



interliaisons

CE DE L'UCR-CGT DU 4 MAI 2010

**MAI
2010
N° 50**

- Le rapport de Françoise Vagner : après La Rochelle.
- Retraites : la carte-pétition confédérale.
- Appel de la CE pour une augmentation des retraites en 2010
- Vie Nouvelle 157 : dossier 9e congrès de La Rochelle, la retraite et vos rubriques habituelles...
- Décès de notre camarade Jean-Louis Morel

Manifestations unitaires le 27 mai
Appel CGT - CFDT - Unsa - FSU et Solidaires

Mai 2010						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

4 : 9h - 16h.30 - CE de l'UCR
 26 : 9h - Bureau de l'UCR (la journée)
 27 : JOURNÉE D'ACTION UNITAIRE

Juin 2010						
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

7 : 9h - Bureau de l'UCR (après-midi)
 15 : 9h - 16h.30 - CE de l'UCR
 24 : 9h - Bureau de l'UCR

COMMISSION EXÉCUTIVE DE L'UCR-CGT DU 4 MAI 2010

Rapport de Françoise Vagner

Mes Chers Camarades,

Tout d'abord, bienvenue à tous pour cette première commission exécutive après le 9^e congrès de l'UCR. On ne se connaît pas encore tous très bien, mais ça va venir

En premier lieu, il est important que nous ayons, entre nous, une appréciation sur le congrès lui-même, ses débats et son déroulement. Ce rapport d'ouverture est volontairement court, et rappelle pour chacun l'organisation du travail de la direction de l'UCR.

Nous avons eu un bon congrès. Remarquez-bien que je n'ai encore jamais vu une organisation dire qu'elle a eu un mauvais congrès ! Donc, dire c'était un bon congrès ne suffit pas. Il faut essayer de déterminer en quoi c'est un bon congrès. Et en quoi nous avons pêché pour en tirer les enseignements. Ce sera un bon congrès si nous avons pris les bonnes décisions d'une part et surtout si nous savons les mettre en œuvre ! Et si, au final, nous enrayons définitivement la chute de nos adhérents, qui se produit, je le rappelle en plein départs massifs de salariés des entreprises.

Une petite appréciation personnelle si vous le permettez, que je mets en débat, chacun compte pour un ! Pour le travail que nous aurons à produire en tant que direction de l'UCR, il est important que nous ayons un échange croisé sur ce congrès, à partir de votre propre appréciation.

Tout d'abord un coup de chapeau à la qualité de l'accueil que nous avons reçu de nos camarades de Charente-Maritime. Le dévouement et la disponibilité des camarades de l'USR et de l'UD nous ont permis d'avoir un congrès tourné vers le débat et la réflexion plutôt que sur les conditions matérielles. Maurice Lecomte et moi-même irons les remercier en votre nom à tous, autour d'un plateau de fruits de mer fin mai. Il est des tâches plus difficile vous en conviendrez !

L'accueil du palais des congrès et de l'équipe Péllicam qui nous a assistée sur la communication dans le congrès a participé également à la bonne tenue du congrès, sans oublier Pierre Corneloup et ses dessins, ravageurs quelques fois, qui ont animés les débats. On va les réunir sur un CD qui vous sera offert. Et bien sûr toute la fine équipe de Vie Nouvelle qui a fait des miracles une fois de plus.

Et puis, je voudrais souligner le travail fourni par les camarades du bureau et des commissions dont la qualité du travail et des interventions a été soulignée par de nombreux congressistes. Je voudrai les remercier, eux qui se sont engagés sans compter. Sans oublier Maryse notre secrétaire et Virginie, notre comptable, sans qui les notes de frais resteraient impayées...

La demi-journée internationale sur la santé tout au long de la vie a été particulièrement intéressante. C'est au cours du dernier mandat, que pour la première fois, l'UCR a engagé un travail sur le lien entre santé à la retraite et conditions de travail dans la vie professionnelle. La volonté d'élargir cette question aux organisations européennes a été couronnée de succès puisque nous avons obtenu l'engagement ferme de la FERPA de poursuivre ces travaux. Cette initiative doit nous permettre de mieux travailler dans les organisations et de renforcer notre apport revendicatif. D'autre part, elle nous a permis dans la préparation du congrès de nouer des contacts de travail avec un grand nombre d'organisations de la FERPA.

Sur le congrès lui-même, la table ronde sur Urbanisme et habitat a été particulièrement appréciée, les intervenants, sans langue de bois, ont grandement participé à l'intérêt de ce moment. Je donnerai la prime à Geneviève Laroque, de la Fondation nationale de gérontologie qui a fait une intervention très remarquée et remarquable et qui est d'accord pour que nous puissions travailler ensemble.

COMMISSION EXÉCUTIVE DE L'UCR-CGT DU 4 MAI 2010

Rapport de Françoise Vagner (suite de la page 2)

Plus largement sur la qualité des débats et leur teneur. Certains échos nous reviennent sur le temps trop court imparti aux débats et en particulier sur le document d'orientation dans sa globalité. Le fait est qu'il n'y a pas eu de débat général sur le document d'orientation, alors même qu'il avait été prévu dans le déroulement. Pourtant, beaucoup nous avaient signalé qu'il l'appréciait, comme, sortant de l'ordinaire et dont l'intérêt était de sortir du général pour préciser les choses. Ceci avec deux axes principaux : une partie sociétale et une partie organisation CGT. Nous avons eu un petit hiatus dans la direction et l'organisation de cette partie du débat.

La commission a su rectifier la situation dès qu'on a abordé la première partie du document, ce qui a été apprécié. Mais incontestablement le débat qui n'a pas eu lieu sur la cohérence du document a manqué. Après discussion, le bureau pense que pour le prochain congrès il faudra réfléchir à la démarche concernant le document d'orientation si nous voulons avoir un débat différent et si nous ne voulons pas concentrer l'essentiel sur les amendements plutôt que sur le fond de l'orientation proposée. Une des pistes de travail pertinente, je crois, serait de faire discuter et amender le document avant d'établir le projet définitif qui serait discuté au congrès. Les amendements seraient ainsi soumis à la discussion avant même le congrès. Il faudra bien sûr y revenir en son temps, mais c'est toujours plus facile de réfléchir quand « c'est tout frais ».

Cela dit, la méthode employée pour la suite, nous permet de savoir très exactement où nous en sommes dans l'organisation sur la direction que nous avons proposée et sur les décisions prises. Le fait que nous ayons voté à titre indicatif sur chacun des chapitres nous permet de vérifier étape par étape que c'est une direction approuvée très largement par le congrès. Les interventions de présentation, courtes ont été très appréciées.

Certaines interventions des congressistes montrent que les choses avancent très concrètement dans des organisations. Je pense aux camarades du Jura ou de l'Isère en particulier, mais aussi à Popov de la FAPT entre autres.

Reste que nous avons décidé d'un certain nombre de choses (tableau) et qu'il appartient à la direction de l'UCR de leur mise en œuvre et donc de votre propre rôle. Le 8^{ème} congrès avait décidé du travail en « espace », divisés en sous-groupe, pour donner de la cohérence à la mise en œuvre, travailler les convergences et s'appuyer sur la diversité de notre organisation. La Ce sortante a validé ce travail. Certains espaces ont bien fonctionné, d'autres moins bien, d'autre encore peu. Même si je pense que tous les espaces et groupes de travail ont progressé dans leur travail. Nous vous proposons donc de poursuivre ce qui a été engagé et de l'améliorer. En particulier améliorer le travail entre le bureau, la CE et les espaces.

Quatre espaces fondamentaux :

- Vie syndicale, avec les sous-groupes « déploiement », « continuité syndicale », « formation syndicale », « Cogitiel »
- revendicatif, avec les sous-groupes « pouvoir d'achat », « santé », « logement », « transports », « maisons de retraite », « femmes-mixité »
- retraités et société, avec les sous-groupes « économie et solidarité », « un autre regard sur la vieillesse », « santé-autonomie », « habitat et cadre de vie ».
- communication avec Vie Nouvelle et le collectif « promotion et diffusion », Interliaisons, UCR Actualités et le site internet
- Auxquels s'ajoutent le travail transversal sur les territoires, le collectif international avec les responsabilités à la FERPA, et la commission des repères revendicatifs qu'il faudra élire au prochain comité général.

Commission exécutive de l'Ucr-CGT du 4 mai 2010

Rapport de Françoise Vagner (suite de la page 3)

Le travail en espace a été décidé pour élargir le nombre de camarades travaillant à la mise en œuvre des décisions du congrès et de façon à intégrer la CE dans le travail de l'UCR **et dans ses responsabilités**. Ceci, pour faire de la CE la véritable direction de l'UCR et pour mieux répondre aux attentes de nos organisations.

Vous avez été sollicité pour participer au travail de l'UCR, selon vos propres centres d'intérêt. A ce sujet, nous n'avons pas encore toutes les réponses, il serait bien que vous remplissiez le questionnaire avant la fin de la CE, de façon qu'on puisse réunir les espaces, pour en examiner le travail et faire des propositions à la CE. Toutes les responsabilités ne seront pas assumées par le seul bureau, la Ce doit y prendre sa part.

Chaque membre du bureau est chargé d'une responsabilité particulière :

- ◆ **espace retraités dans la société** : Annie Bertelle
- ◆ **espace Vie Syndicale** : Chantal Petitjean
- ◆ **espace revendicatif** : Jean Belin
- ◆ **espace communication** : Richard Vaillant responsable de Vie Nouvelle.
- ◆ Une responsabilité transversale que j'ai appelé activité syndicale et revendicative en territoire exercée par Jean-Pierre Grenon

La CE et le bureau sortants avaient souligné le besoin de réfléchir au contenu de ce que nous avons appelé « Territoires », ainsi que sur les coopérations. Notre objectif doit être d'améliorer le rapport entre la direction de l'UCR et ses organisations, et en particulier avec les UFR. Je vous propose d'aborder ces deux questions plus précisément à une prochaine CE.

- **Avec un travail à développer sur les Coderpa** : Josiane Blanc.

Dans l'espace vie syndicale

- ◆ **pour la formation** : Michel Sénépart

Dans l'espace revendicatif

- ◆ **sur les retraites** : Jean-Marie Schapman (il fait partie du collectif retraite confédéral)

Dans l'espace retraités et société :

- ◆ **sur l'habitat** : Hélène Salaün
- ◆ **D'autre part, sur actions et luttes** : Françoise Lichière . Jusqu'au congrès responsable de la commission repères revendicatifs. (Elle fait partie du groupe de travail repères revendicatifs confédéral). Je propose que sa responsabilité soit reconduite lors du vote du comité général, mais nous verrons cette question ultérieurement –comité général en novembre-. Elle anime également les groupes de travail « sécurité » et « suivi post-professionnel ».
- ◆ **Maurice Lecomte**, trésorier, élu au congrès, administrateur de l'UCR (relation avec le personnel) et administrateur du site internet UCR
- ◆ **Françoise Vagner**, secrétaire générale, élue au congrès, responsable du collectif international, membre titulaire de la Ferpa.

Les espaces sont des collectifs de travail, dans lesquels chaque membre de la Ce doit trouver sa place. Ils sont également ouverts aux camarades qui travaillent sur des sujets spécifiques, et, comme nous nous y sommes engagés, aux candidats qui n'ont pas été retenus, ainsi qu'aux sortants de la CE. Nous avons préparé un courrier dans ce sens.

La première tâche d'ampleur de la direction, sera d'organiser la rencontre des diffuseurs qui est fixée au mardi 7 décembre (problème de salle). Un groupe de travail ponctuel devra être constitué et commencer le travail avant les vacances si nous voulons réussir cette initiative. Nous sommes preneurs des bonnes volontés...

La nouvelle CFC élue au congrès s'est réunie hier et a élu son président, ou plutôt sa présidente, la première depuis le début de l'UCR : Françoise Raffini, membre sortante et qui a accepté cette

Commission exécutive de l'Ucr-CGT du 4 mai 2010

Rapport de Françoise Vagner (suite de la page 4)

responsabilité pour un mandat. La CFC fait partie de la direction de l'UCR, même si elle ne vote pas. Elle a un rôle particulier de contrôle de l'UCR. Elle est indépendante. Elle exercera sa responsabilité dans un contexte nouveau, puisqu'avec la loi sur la représentativité nous sommes obligé d'avoir une comptabilité, certifiée par un commissaire aux comptes.

- Une petite info pour terminer sur les CODERPA : Ils doivent désigner les membres des associations de retraités qui doivent siéger dans les ARS. Apparemment les organisations syndicales de retraités en sont exclus puisque

les organisations syndicales y siègent en tant que telles. La Gironde fait la proposition d'un camarade de LSR. C'est une piste à suivre. Nous allons alerter les USR et les CODERPA. Les comités régionaux CGT sont apparemment dans le coup, mais ne nous ont pas sollicité. Ensuite, il faudra désigner les membres des commissions territoriales sur santé et dépendance. Si vous le souhaitez on pourra passer quelques minutes sur ce sujet.

Alors place à l'échange, à vous la parole.

La carte-pétition confédérale

Vous pouvez la télécharger sur le site confédéral ou la signer en ligne (http://www.cgt.fr/spip.php?article37297&var_mode=calcul). Le mieux est de passer par le site de l'UCR-CGT. Vous pourrez ainsi jeter un coup d'œil sur le nouveau site de l'UCR (www.ucr.cgt.fr - rubrique actualités)



Monsieur le Président de la République,

Au moment où l'avenir des retraites du public comme du privé est en jeu, je tiens à vous faire savoir par cette pétition qu'il est primordial de :

- garantir le droit à la retraite à 60 ans ;
- reconnaître la pénibilité par un départ anticipé ;
- assurer une pension au moins égale à 75 % du salaire et en aucun cas inférieure au Smic pour une carrière complète ;
- stopper l'allongement de la durée de cotisation ;
- prendre en compte, dans le calcul de la pension, les périodes d'étude et d'inactivité forcée.

Le financement des régimes et la nécessaire revalorisation des retraites passent par l'élargissement de l'assiette de cotisation à toutes les rémunérations, le développement de l'emploi, une augmentation des salaires et une mise à contribution des revenus financiers des entreprises.

Je serai très attentif(ve) aux mesures que vous allez proposer et vous montre, par ma signature, ma détermination à vouloir assurer l'avenir de ma retraite ainsi que celui de notre système solidaire.

Nom Prénom Code Postal Signature

À remettre à un délégué CGT ou à renvoyer à la CGT, activité Lattes, case 4-1, 263 rue de Paris, 93516 Montreuil cedex.

Monsieur le Président de la République

Décès de notre camarade Jean-Louis Morel

Jean-Louis menait, depuis plusieurs mois, un courageux combat contre la maladie. Sa ténacité l'avait encore conduit à participer aux travaux du 9^e Congrès de l'UCR à La Rochelle. Nous avons pu, ensemble, profiter d'un grand moment de fraternité.

Jean-Louis, c'est toute une vie d'engagement, de disponibilité et de responsabilité confondues dans sa fédération, son UFR et enfin à l'UCR.

Après avoir été secrétaire général de l'UFR pendant 11 ans, c'est donc tout naturellement aussi qu'il a

participé à la direction de l'UCR dont il était membre du bureau jusqu'au dernier congrès. Il venait d'être réélu à la Commission exécutive.

La fédération et son UFR, avec l'UCR, saluent le militant de tous les instants le débateur intransigeant mais aussi l'homme fraternel.

À sa compagne, Françoise Peltier-Gibellino, à ses proches, nous présentons nos très sincères condoléances et les assurons de notre fraternelle solidarité.

Le bureau de l'UCR-CGT



Vie MAGAZINE DE L'UNION CONFÉDÉRALE
DES RETRAITÉS CGT
nouvelle

N° 157

DOSSIER : le 9^e congrès de La Rochelle

RETRAITES : QUESTION DE FINANCEMENT ... ET VOS RUBRIQUES HABITUELLES

Commande (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : Organisation ou section :

Adresse :

.....exemplaire(s) x 1,40 € =

Chèque à l'ordre de Vie Nouvelle
263 rue de Paris -93515 Montreuil cedex

